

DU DROIT DE LA CRÉATION DE L'INNOVATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Pour qui ?

- étudiants de L3/M1/M2
- professionnels : juristes et avocats / cadres / entrepreneurs.
- ayant une expérience dans les domaines ciblés

Objectifs

- ▶ **Acquérir des connaissances** dans la pratique : les marques ; les droits d'auteur ; le RGPD et ses applications pratiques envers les clients et salariés de l'entreprise ; les contrats de propriété intellectuelle, les contrats de collaboration / partenariat

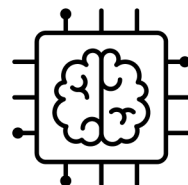
Débouchés, carrières

Spécialité droit de la propriété intellectuelle, numérique

Avocat spécialisé

Conseil juridique, cadre juridique d'entreprise ou d'organisation...

Spécialisation en propriété intellectuelle et numérique pour des professionnels déjà diplômés d'un autre master.



Niveau de recrutement : Bac +3 ou justifiant d'une expérience professionnelle

Durée : 5 mois

Tarif : 2 500€

**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**





Semestre 1

UE1 : Protection des créations et des innovations

UE2 : Régulation des nouvelles technologies

UE3 Valorisation des créations et des innovations

Annualisé

210 Heures de cours

30 crédits ECTS



Contactez-nous :

ducreation.foad@ut-capitole.fr

www.ut-capitole.fr/foad

